



GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port
13002 MARSEILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU VENDREDI 14 FEVRIER 2025

La réunion se déroule à 17 h 30 au siège du GACP.

Membres présents : MM. Christophe Chouraki, Bernard Paoli, Jo Lombino, Régis Laval, Richard Mouton, Jean Louis Morales, Loïc Doudet.

Membres excusés : MM. Yves Suglia, Philippe Bourges, Yvan Cros.

Ordre du jour :

- 1) Accueil de M. Bensoussan qui désire changer de bateau et de M. Gutierrez qui veut vendre son bateau.
- 2) Organisation de l'Assemblée Générale du 23 mars 25.
- 3) Questions diverses

1) Après présentation de son projet, M Bensoussan reçoit un avis favorable pour un changement de bateau. * M. Gutierrez présente au CA le nouveau propriétaire de son bateau Snoopy. Christophe fait la présentation du GACP et de la nouvelle charte des droits et devoirs du stagiaire compte tenu de la nouvelle convention à venir. Bernard fournit à l'acquéreur la liste des documents à fournir pour l'ouverture des droits au statut de stagiaire.

2) Christophe propose au CA le projet de convocation à l'AG, La modification des statuts et du règlement intérieur résultant de la nouvelle convention ainsi que la charte des droits et devoirs du stagiaire. Après étude et débat, les documents sont validés. Christophe se charge de les éditer.

Compte tenu que la totalité des sociétaires sont, à présent, pourvus d'une adresse électronique, il est décidé que la convocation à l'AG se fasse uniquement par mail.

3) Christophe fait le compte rendu de la dernière réunion du Groupement : * la signature de la nouvelle convention devrait se faire fin février/ début mars, * le contrat avec Cabesto est reconduit, * en complément du nettoyage du Vieux Port et d'Octobre Rose, le Groupement doit trouver une troisième animation prévue par la nouvelle convention.

L'ordre du jour étant épuisé, Christophe lève la séance à 20 H.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli